

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Dépense/Reçu le



18144706

20 SEP. 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0436.135.754**

Dénomination

(en entier) : **LAVIA ET FILS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE JETTE 140, 1081 KOEKELBERG**

Objet de l'acte : **TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 1 juillet 2018

1° L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société,
de Chaussée de Jette 140, 1081 Koekelberg vers Route de Namur 38, 6224 Wanfercée-Baulet, et ce à
partir de ce jour soit le 1 juillet 2018.

Monsieur Mario LAVIA
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).